



PREFET DE L'AUDE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

PUBLIE LE 14 FEVRIER 2013

SPECIAL N ° 10 - FEVRIER 2013

SOMMAIRE

DREAL

UT 11

Arrêté N °2013042-0001 - Arrêté préfectoral autorisant la Société SARL
PATEBEX

route de Montréal - BP 32 - 11150 BRAM à exploiter une carrière à ciel ouvert
de matériaux alluvionnaires sur le territoire de la commune de SAINT MARTIN
DE VILLEREGLAN au lieu- dit "La Prade"

..... 1

**Extrait de l'arrêté préfectoral n° 2013042-0001
autorisant la Société SARL PATEBEX route de Montréal – BP 32 – 11150 BRAM
à exploiter une carrière à ciel ouvert de matériaux alluvionnaires
sur le territoire de la commune de SAINT MARTIN DE VILLEREGLAN au lieu-dit “La Prade”**

ARTICLE 1 PORTEE DE L'AUTORISATION ET CONDITIONS PREALABLES

ARTICLE 1.1 BENEFICIAIRE DE L'AUTORISATION

La Société SARL PATEBEX, dont le siège social est implanté route de Montréal, BP 32, 11150 BRAM, sous réserve de la stricte observation des dispositions contenues dans le présent arrêté, et le cas échéant, de ses annexes techniques est autorisée à exploiter une carrière à ciel ouvert de sables et graviers alluvionnaires, au lieu-dit “La Prade” sur le territoire de la commune de SAINT MARTIN DE VILLEREGLAN.

ARTICLE 1.2 DUREE DE L'AUTORISATION

L'autorisation d'exploiter est accordée pour une durée de 9 ans à compter de la date de notification du présent arrêté.

L'exploitation ne pourra être poursuivie au-delà que si une nouvelle autorisation est accordée ; il conviendra donc de déposer la demande correspondante dans les formes réglementaires et en temps utile.

La copie intégrale du présent arrêté est tenue à la disposition du public à la préfecture de l'Aude – Direction des collectivités territoriales, Bureau des procédures environnementales et en mairie de SAINT MARTIN DE VILLEREGLAN .

A Carcassonne, le 13 février 2013

le préfet

signé

Eric FREYSSELINARD